

Directeur(trice): Marie-Eve St-Laurent
CPPC - Pratique sage-femme
819 376-5011, poste 3371

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 15

Présentation

En bref

Ce programme s'adresse à la fois aux sages-femmes formées à l'extérieur du Canada ayant reçu une recommandation de l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ) dans le cadre d'une demande de reconnaissance de diplôme ou de formation(1) et aux sages-femmes ayant reçues une prescription de stage de l'OSFQ(2).

Atouts UQTR

Particularités

Exigences particulières

Lors du stage, l'automobile est indispensable pour effectuer les visites à domicile. Le téléphone cellulaire est également obligatoire à la réalisation du stage.

Les frais d'hébergement, de déplacement et de stationnement sont à la charge de la candidate. La candidate a l'obligation de se conformer aux politiques en vigueur dans les différents lieux de stage (confidentialité, vaccination, code vestimentaire, etc.).

Le stage se déroulera dans les diverses maisons de naissance du Québec. Il est possible qu'il débute à l'un ou l'autre des trimestres d'automne, d'hiver ou d'été. Il est impossible de préciser le moment où la candidate sera en stage.

L'étudiante a l'obligation de se conformer aux politiques en vigueur dans les différents milieux de stage (ex.: confidentialité, vaccination, code vestimentaire). Elle doit être inscrite au registre de l'Ordre des sages-femmes du Québec, et certaines organisations partenaires peuvent exiger de l'étudiante qu'elle fournisse une déclaration relative aux antécédents judiciaires.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Ce programme s'adresse aux sages-femmes formées à l'extérieur du Canada et qui ont complété le microprogramme 0855

Formation supplémentaire

Un certain nombre de crédits pourraient s'ajouter pour des candidates dont l'analyse du dossier révélerait la nécessité d'acquérir un plus grand nombre de connaissances et de compétences afin d'exercer au Québec. Il pourrait s'agir de cours du baccalauréat en

pratique sage-femme ou du certificat, d'ateliers pratiques ou de tout autre modèle de formation demandé par l'OSFQ.

Les candidates sont priées de consulter l'onglet particularités

Études au Québec

Ce programme s'adresse au sages-femmes formées à l'extérieur du Canada.

Études hors Québec

Pour les sages-femmes formées à l'extérieur du Canada :

Pour être admise à ce programme, la candidate doit obtenir une recommandation de l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ)

ET

Avoir complété le Microprogramme de premier cycle sur la pratique sage-femme au Québec (0855).

Pour les sages-femmes ayant déjà eu un permis de pratique de l'OSFQ ou celles étant membre sage-femme de l'OSFQ, dans les deux cas, elles doivent avoir reçues une prescription de stage de l'OSFQ avant de pouvoir s'inscrire au Microprogramme (0705).

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

SAG1028 Stage d'intégration en pratique sage-femme (15 crédits)

Autres renseignements